Corrigé avec justifications

1. En combien d'étapes consiste le processus entrepreneurial ?

Réponse correcte : a — 3 étapes.

Le processus entrepreneurial peut être présenté en trois étapes principales :

- La création ou l'identification d'une opportunité.
- La décision d'exploiter cette opportunité.
- Le mode d'exploitation de l'opportunité.

2. Le cadre comptable normal prévu par le CGNC comporte :

Réponse correcte : c — 10 classes de comptes.

Le Code général de normalisation comptable (CGNC) marocain prévoit 10 classes de comptes, numérotées de 0 à 9. Les classes 1 à 8 concernent notamment les comptes de bilan et de produits et charges, tandis que les classes 0 et 9 ont des usages particuliers.

3. L'état de conversion actif sur une créance client en devises étrangères correspond à :

Réponse correcte : b — Augmentation de la valeur de la devise par rapport au DH.

Lorsque la valeur de la devise étrangère augmente par rapport au dirham, la créance en devises prend de la valeur. Il s'agit d'un gain latent de change, généralement enregistré dans les comptes d'écarts de conversion actif selon les règles du CGNC.

4. Les créances clients apparaissent dans :

Réponse correcte : b — L'actif circulant.

Les créances clients représentent les sommes que les clients doivent à l'entreprise à la suite de ventes réalisées à crédit. Elles figurent dans l'actif circulant du bilan.

5. Une charge directe est une charge que l'on peut :

Réponse correcte : a — Affecter sans calcul intermédiaire à un coût.

Une charge directe peut être rattachée directement à un coût déterminé sans passer par une clé de répartition. Par exemple, les matières premières consommées pour fabriquer un produit constituent généralement une charge directe.

6. La marge sur coût variable est égale à :

Réponse correcte : a — Chiffre d'affaires – charges variables.

La formule est :

$$\text{MCV}=\text{Chiffre d'affaires}-\text{Charges variables}$$

La marge sur coût variable permet de couvrir les charges fixes et, au-delà, de dégager un bénéfice.

7. Le règlement des charges à payer en fin d'exercice comptable entraîne :

Réponse correcte : d — Toutes les réponses sont fausses, si la question concerne uniquement le règlement d'une charge déjà comptabilisée.

Le règlement d'une charge à payer déjà enregistrée diminue la trésorerie et la dette correspondante. Il ne diminue pas une deuxième fois le résultat, puisque la charge a déjà été comptabilisée.

Remarque : si la question portait sur la constatation initiale de la charge à payer à la clôture, celle-ci diminue le résultat de l'exercice concerné.

8. Le règlement des charges à payer en fin d'exercice entraîne :

Réponse correcte : d — Toutes les réponses sont fausses, pour la même raison que la question 7.

Le règlement diminue la dette et la trésorerie. Il n'entraîne ni une nouvelle diminution du résultat ni une augmentation du capital.

9. Les créances clients apparaissent dans :

Réponse correcte : b — L’actif circulant.

Les créances clients sont des éléments de l’actif circulant, car elles correspondent à des sommes à encaisser dans le cadre normal de l’activité de l’entreprise.

10. Une charge directe est une charge que l’on peut :

Réponse correcte : a — Affecter sans calcul intermédiaire à un coût.

Une charge directe est rattachée directement à un coût sans calcul de répartition. À l’inverse, une charge indirecte nécessite généralement une répartition préalable entre plusieurs coûts.